

Le 17 novembre 1704, MM. de Vaudreuil et de Beauharnois écrivaient au ministre :

“Le Sr de Vaudreuil eut l’honneur l’année dernière, Monseigneur, de vous marquer qu’il permettrait au sieur de la Grange d’équiper une barque pour aller en course aux côtes de Terre-Neuve. Nous lui avons permis ce printemps d’armer deux barques avec cent hommes de ce pays. Ils ont été à Bonneviste en Terre-Neuve où ils ont pris avec deux charroies (ayant été obligés de quitter leurs barques à douze lieues de ce port, crainte d’être découverts) une frégate de 24 pièces de canons chargée de morue. Ils ont brûlé deux flûtes d’environ deux à trois cents tonneaux et coulé bas une autre petite frégate. Cette action est d’autant plus glorieuse pour nous qu’ils ont pris presque autant de prisonniers qu’ils étaient de monde et que quand le jour fut venu, il parut dans Bonneviste cinq à six cents hommes sous les armes. Il passa en France avec sa prise.

“Il espère l’année prochaine faire une seconde tentative vers les côtes de Boston. Nous vous supplions, Monseigneur, de lui accorder le nombre de matelots dont il aura besoin. Il pourrait venir en prime et par ce moyen nous aurions vos ordres de bonne heure.” (1)

M. l’abbé Ferland raconte ainsi l’exploit du sieur Léger de la Grange :

“Un habile navigateur, nommé La Grange, qui avait fait la campagne de la baie d’Hudson, sous d’Iberville, s’ennuyant du repos où il était réduit, proposa au gouverneur général et à l’intendant de frêter deux barques pour une expédition contre un port de Terre-Neuve ; il voulait venger l’injure faite au nom français par un forban anglais, qui

---

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 22